Daniel Marquis
2015/01/01

Office québécois de la langue française

«Le français au bureau», un ouvrage colossal!

Daniel Marquis tient un blogue professionnel, nommé Biblio-Web : biblioweb.dmarquis.profweb.ca. Il y commente l'actualité du monde numérique touchant le domaine des bibliothèques et les sciences de l'information.

Le français au bureau en est à sa 7e édition. Chaque mise à jour est en soi un évènement, l'ouvrage faisant autorité dans plusieurs milieux, notamment ceux de l'administration publique et de l'enseignement. Toute personne appelée à rédiger profite, en consultant ce guide linguistique, de l'expertise des professionnels de l'Office québécois de la langue française (OQLF). L'édition précédente datait de 2005; aussi, une nouvelle mouture de cet ouvrage de référence s'imposait.



Le grand guide linguistique rédigé par l'OQLF et édité par les Publications du Québec s'est enrichi, pour cette 7e édition, sous la direction de Martine Germain, avec la collaboration de Noëlle Guilloton.

Quoi de neuf?

Les questions et les commentaires reçus par les langagiers de l'Office ont alimenté les auteures de cette édition revue et augmentée. La table des matières, avec ses 22 pages, démontre bien l'envergure de l'ouvrage et décrit clairement le contenu des cinq chapitres, nouvellement identifiés par une couleur distincte sur la tranche. Autre amélioration sur le plan graphique : la mise en relief des nombreux exemples dans des encadrés de la couleur propre à chaque chapitre. Quant au contenu, les nouveautés sont signalées au fil des pages par une icône. En voici un aperçu :

- **Un enrichissement du répertoire de difficultés grammaticales et orthographiques.** Les ajouts sont nombreux et nous semblent justifiés. Certaines difficultés font toutefois l'objet d'énumérations trop longues. C'est le cas des adjectifs de couleur, dont la liste court sur plus de quatre pages (p. 13 à 17). Certains remettront en question la pertinence de tout ce chapitre, puisque de nombreux ouvrages traitent par le menu des difficultés de la langue française, mais la contribution du *Français au bureau* est originale et surtout bien adaptée au contexte québécois.

- **Des ajouts dans les sections sur la majuscule, la ponctuation, les abréviations, les sigles, les acronymes et les symboles, et l'écriture des nombres.** Prenons les sections *Majuscules* (p. 201 à 276) et *Abréviations*, *sigles*, *acronymes* et *symboles* (p. 314 à 347). Elles proposent clairement les contextes d'usage et les cas présentés sont pertinents, notamment celui de l'acronyme *cégep* (p. 228 à 231). Cependant, encore une fois, était-il nécessaire de citer autant d'exemples pour illustrer chacun des cas (une dizaine pour cégep)? Par ailleurs, la mise en page des tableaux se révèle parfois inefficace. La section *Liste d'abréviations, de codes et de symboles* (p. 350 à 373), par exemple, aurait sans doute pu être présentée en moins de 25 pages grâce aux techniques actuelles d'édition et d'optimisation de tableaux.
- **De nouvelles sections traitant des principes de l'écriture web et de la présentation assistée par ordinateur**[1]. C'est là que réside à notre avis la force de cette 7e édition. En fait, ces sections pourraient faire l'objet d'un tiré à part, tant l'information qu'on y trouve est originale et pertinente. Intégrées au chapitre *Les communications professionnelles*, sous « Documents numériques » (p. 467 à 512), elles font le point sur des aspects essentiels propres à des activités langagières courantes à l'ère d'Internet. La partie intitulée « Nétiquette » devrait être lue par toute personne recourant au courrier électronique dans le cadre formel de son travail ou de ses études. De même, les neuf pages de conseils pour la conception et la rédaction d'une présentation assistée par ordinateur de type PowerPoint seront utiles tant aux travailleurs qu'aux élèves, notamment ceux du collégial. C'est donc dire que *Le français au bureau* s'adresse à un large public.
- **Davantage d'exemples de lettres et un nouveau chapitre sur le protocole.** L'ensemble des modèles de lettres, téléchargeables gratuitement (www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/francaisaubureau), est sans contredit un complément pratique, entre autres dans les programmes collégiaux s'adressant à des adultes qui effectuent un retour aux études. La trentaine d'articles portant sur des questions protocolaires (la courtoisie au téléphone, la féminisation ou le vouvoiement, etc.) répondent sans aucun doute à des besoins actuels dans les milieux de travail. Ils fournissent des repères utiles pour adopter le ton juste et les formulations appropriées.

Une version numérique, enfin!

Les Publications du Québec proposent une version du *Français au bureau* en format PDF au cout de 32 $, avec le droit à trois téléchargements. L'édition papier est pour sa part vendue 39,95 $. On pourrait s'attendre à payer moins cher la version ordinolingue, mais le prix est juste si l'on considère tout le travail d'érudition que renferme l'ouvrage.

Avec *Le français au bureau* numérique, il est maintenant possible, sur un ordinateur ou sur une tablette, de naviguer dans l'ouvrage grâce aux entrées dynamiques (liens hypertextes intrapages) de la table des matières et de l'index, ou encore, au moyen de la fonction Rechercher, propre aux fichiers PDF. Ces outils de consultation sont fort appréciés, l'ouvrage comptant près de 1000 pages.

Quel usage?

Comme tout guide linguistique, *Le français au bureau* se consulte ponctuellement, au besoin. Vous vous interrogez en cours de rédaction ou de révision sur l'orthographe d'un mot ou sur l'usage d'une formulation? Il suffit de vous reporter à la table des matières ou à l'index de l'ouvrage pour accéder rapidement à l'information recherchée.

Pour faciliter l'exploitation pédagogique de certains aspects du guide, les Publications du Québec éditaient en 2005 le cahier *Le français au bureau en exercices*. Quelques années plus tard, le Centre collégial de développement de matériel didactique allait de l'avant avec la version en ligne *Le français au bureau en exercices, en ligne*. Avec l'édition 2014 du guide linguistique, ces deux compléments pédagogiques méritent une suite.

Avec la dernière édition du *Français au bureau*, on passe de 754 à 985 pages, soit 231 pages de plus. Son poids : plus de 2,2 kilos! C'est beaucoup et peut-être un peu trop pour un ouvrage de ce genre. Certains articles auraient pu être condensés. Par exemple, était-il utile d'augmenter la sous-section sur la quasi désuète télécopie de deux exemples d'avis de confidentialité (p. 707-708)? De même, était-il nécessaire de fournir six exemples pour illustrer l'accord du déterminant introduisant un sigle (p. 334)? Avec davantage de concision à l'occasion, moins d'exemples dans certains cas et un resserrement de la mise en page, très aérée, cette nouvelle édition aurait atteint

les mêmes objectifs avec plus d'efficacité. « Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage », disait le poète Boileau. Certes, lorsque les choses sont travaillées et retravaillées inlassablement, on brille et on excelle. Dans le cas du *Français au bureau*, l'ouvrage brille par son exhaustivité et excelle par la précision de son contenu, mais souffre d'« infobésité ».

Le français au bureau demeure un ouvrage essentiel pour améliorer ses pratiques rédactionnelles professionnelles. Il complète deux autres produits phares de l'OQLF : la Banque de dépannage linguistique (BDL) et le Grand dictionnaire terminologique (GDT). En outre, le guide devient d'autant plus intéressant qu'il est maintenant accessible en version numérique, plus adaptée au contexte d'écriture d'aujourd'hui. Considérant la pertinence et l'importance de l'ouvrage, espérons que les Publications du Québec ne mettront pas neuf ans pour produire la prochaine édition.

On peut consulter un extrait du *Français au bureau* à l'adresse suivante : www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/catalogue

1 NDLR – Vous trouverez dans le présent numéro une entrevue avec l'auteure des articles sur la présentation assistée par ordinateur de la Banque de dépannage linguistique de l'OQLF.



Daniel Marquis

Bibliothécaire professionnel et conseiller pédagogique au Cégep de Granby – Haute-Yamaska